

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de
Sélestat-Erstein**COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM****Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal****Séance du 05 novembre 2024**

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Nombre de conseillers
élus : 19

Secrétaire de séance : M. MEYER Didier

Conseillers en fonction : 18

Date de convocation : 31 octobre 2024

Conseillers présents : 14

Membres présents : Mmes et MM. Valérie BENTZ, Jean-Michel CHALON, Monique DELL, Gaël GREULICH, Nicolas GUTH, René HOELT, Denis LEHMANN, Didier MEYER, Régis MEYER, Damien PFLEGER, Alice REIBEL, Bernard STOEFFLER, Thierry STOEFFLER, Corinne WEBER.

Conseillers absents : 4

Membres absents excusés : Mmes Marie Hélène GOEPP, Françoise KOELL, Carole MENDY, Caroline WAGENTRUTZ.**Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.****Délibération n° COMM20240906****Objet : Travaux de rénovation d'une partie de l'éclairage public – attribution des travaux**

Une partie de l'éclairage public nécessitant une rénovation, la Commune de Krautergersheim envisage de procéder à des travaux consistant à remplacer des luminaires en fin d'année 2024 / début d'année 2025.

Ce projet nécessite d'avoir recours à une maîtrise d'œuvre, qui a été confiée à ÉS SERVICES ÉNERGÉTIQUES par décision du Maire.

Une consultation a été lancée du 11 septembre 2024 au 4 octobre 2024 auprès de trois entreprises, qui n'a abouti qu'à une seule offre. Celle-ci a été analysée par notre maître d'œuvre.

Au terme de la procédure d'analyse de l'offre, il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise BILD SCHEER - CITEOS d'HOENHEIM pour un montant de 75 933,00 € HT soit 91 119,60 € TTC en tranche ferme et 19 962,60 € HT soit 23 955,12 € TTC en tranches optionnelles.

Vu la délibération n° COMM20240208 du 6 février 2024 approuvant la réalisation du projet et le plan de financement de celui-ci,

Vu l'analyse de l'unique devis,

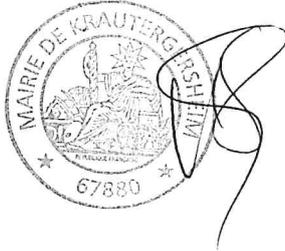
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide** d'effectuer les travaux de rénovation d'une partie de l'éclairage public,
- **Attribue** les travaux à l'entreprise BILD SCHEER - CITEOS d'HOENHEIM pour un montant de 75 933,00 € HT soit 91 119,60 € TTC en tranche ferme et 19 962,60 € HT soit 23 955,12 € TTC en tranches optionnelles,

- **Autorise** M. le Maire à commander les travaux à l'entreprise susvisée et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Krautergersheim, le 07 novembre 2024

Le Maire, René HOELT



Le Secrétaire de séance, Didier MEYER

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'DM', written over a large, faint, circular watermark or ghosted signature.

Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant M. le Maire de Krautergersheim dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse de l'administration en cas de recours administratif préalable. Le tribunal administratif peut être saisi par télérecours à l'adresse internet suivante : <https://www.telerecours.fr/>